

2023-31

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20231124-2023_31-DE
Reçu le 27/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2023**
Convocation le 17 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Était absent : Monsieur Benoît LAFARGUE

Secrétaire de séance : Madame Véronique LABRANDE

COMPLÉMENT 4 : ATTRIBUTION SUBVENTIONS SUR LE BUDGET 2023

Monsieur le Maire rappelle que la commune a octroyé des subventions aux associations, par délibération, pour un montant de 6 670€. Il convient aujourd'hui de procéder à un complément.

Le conseil municipal vote le complément des subventions accordées, comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS PROPOSÉS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
FSE Luzech, voyage en Grande-Bretagne des 4èmes en mars 2024	800	10	0	0
Lycée Clément Marot : Maths en jeans	200	10	0	0

Soit un montant provisoire de subventions accordé aux associations au titre du budget 2023 de 7 670€ (délibérations n°2023-03, 2023-08, 2023-13 et 2023-25 comprises).

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 27/11/2023
Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 24 novembre 2023
Le Maire, Raoul Debar

